

# Licence professionnelle Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement

## Assistant : technicien en santé au travail

### Présentation

La licence comporte 3 parcours dont 2 concernent spécifiquement la santé au travail :

Le parcours Prévention en santé au travail-éducation pour la santé, dédié à la formation des infirmiers spécialisés en santé au travail

Le parcours Assistant technicien en santé au travail, dédié à la formation des assistants en santé au travail

**Les objectifs** de ces parcours sont de former des professionnels de santé au travail, susceptibles d'intervenir dans les entreprises et les administrations publiques afin d'évaluer et de participer à la prévention des risques induits par les circonstances et conditions de travail ou l'environnement sur la santé humaine. (Les infirmiers de santé au travail (IST), Les assistants en santé au travail font également partie des équipes pluridisciplinaires en services interentreprises)

La formation, à la fois théorique et pratique, respecte une démarche pluridisciplinaire et apporte des connaissances spécifiques à chaque filière. Elle a été conçue pour être accessible par des professionnels déjà en exercice. La formation est accessible en formation continue et permet de valoriser leurs acquis professionnels. Nous faisons intervenir de nombreux professionnels du monde du travail dans la formation ainsi que des universitaires de différentes disciplines (médicales, psychologie clinique et du travail, ergonomes, économistes, juristes etc.)

Parcours : gestion du risque infectieux associé aux soins (GRIAS)

Le détenteur de la LP GRIAS exercera des fonctions d'expertise, de conseil et d'enseignement dans le domaine de la prévention et du contrôle des infections : actions de prévention, élaboration de procédures et de protocoles de soins ou comportant un risque infectieux notamment environnemental, conseils et recommandations en matière de gestion des dispositifs médicaux, réalisation d'actions d'évaluation des pratiques professionnelles.

Cette formation lui permettra également d'acquérir les compétences nécessaires en management (gestion de projets) et en animation de groupes de travail dans les domaines impactés par la prévention des infections ; de mettre en œuvre ses connaissances et compétences pour la gestion d'épidémies.

Ce parcours correspond aux métiers de l'hygiène hospitalière (actuellement appelé métiers de la prévention et du contrôle des infections (OMS)) destinés aux médecins, pharmaciens, sages-femmes, chirurgiens-dentistes, infirmiers, infirmiers spécialisés, cadres de santé, techniciens de laboratoire, kinésithérapeutes, ... qui vont se spécialiser pour exercer dans une structure hospitalière ou une structure de soins ambulatoire ou un établissement médico-social ou dans une administration de la Santé.

### Objectifs

Il s'agit d'infirmiers spécialisés en santé au travail pouvant par leur rôle propre ou par délégation du médecin du travail intervenir à différents niveaux de prévention : visites d'information et de prévention, entretiens infirmiers, actions de promotion de la santé, études de poste de travail, actions de formation aux risques professionnels...

Les besoins actuels en professionnels de santé au travail dans les entreprises, services de santé au travail et administrations sont très importants du fait des différentes réformes du secteur « Médecine et santé au travail » notamment en 2011 et très récemment en 2016 (Loi Travail du 8 août 2016, décret du 27 décembre 2016). La médecine du travail, 1er système de prévention en France, est une des spécialités médicales ayant une démographie très défavorable avec des départs à la retraite très importants dans les 5 prochaines années non compensés par les nouveaux diplômés qui restent en nombre insuffisant. La médecine du travail a évolué vers le concept plus large de santé au travail, le travail en équipe pluridisciplinaire animé et coordonné par les médecins est le modèle réglementaire exigé. Ces équipes sont composées en particulier d'infirmiers et d'assistantes qu'ils convient de former aux aspects spécifiques des risques professionnels et environnementaux. La possibilité donnée réglementairement de déléguer certaines tâches des médecins vers les infirmières notamment avec l'introduction des visites d'information et de prévention prévues par la loi Travail pour tous les salariés rend nécessaire une qualification étant donné la demande forte des entreprises et la complexité et diversité des champs d'action : qualité de vie au travail et risques psychosociaux, risques professionnels émergents, prévention de la désinsertion professionnelle, maintien au travail, vieillissement de la population au travail.... Cette formation n'existe pas ou est extrêmement limitée en formation initiale dans le cadre des études en soins infirmiers par exemple. Tous nos diplômés selon une enquête effectuée en 2016 sont en activité en santé au travail. L'obtention de la licence professionnelle est une formation recherchée par les employeurs car d'un

Composante	<ul style="list-style-type: none"> <li><a href="#">Faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé</a></li> </ul>
Langues d'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> <li>Français</li> </ul>
Durée	1 an
ECTS	60
Régime d'études	<ul style="list-style-type: none"> <li>FC (Formation continue)</li> </ul>
Niveau RNCP	Niveau 6
RNCP	<ul style="list-style-type: none"> <li><a href="#">RNCP30098 : Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement</a></li> </ul>
Stage	Non prévu
Stage à l'étranger	Non prévu
Alternance	Non

**Contacts**

**Responsable(s) de parcours**

- [Maria Gonzalez](#)

niveau supérieur à la plupart des autres formations faites dans ce domaine souvent de durée plus courte avec un volume d'enseignement plus limité et surtout moins d'approche méthodologique et pratique ; l'acquisition de compétences et pas seulement de connaissances étant un objectif principal de notre licence. Les professionnels du monde de l'entreprise participent fortement à l'enseignement ce qui permet d'avoir une formation proche des besoins réels, très recherchée par les entreprises.

# Programme des enseignements

## Assistant : technicien en santé au travail

### LP Assistant : technicien en santé au travail - Filière Assistant Gestion

Semestre 1 - LP Métiers de la Santé - Filière Assistant Gestion				
	CM	TD	TP	CI
UE1 - Connaissances de base en santé au travail et environnementale 12 ECTS	91h	28h	-	-
UE1 - Le monde du travail et de l'entreprise - Connaissances de base en santé au travail - réglementation	28h	7h	-	-
UE1 - Organisation de la prévention des risques professionnels et environnementauxAccidents du travail / maladies professionnelles	21h	7h	-	-
UE1 - Identification et évaluation des risques professionnels, démarche et outils	21h	7h	-	-
UE1 - Santé publique, promotion de la santé, éthique et travail, pluridisciplinarité en santé au travail	21h	7h	-	-
UE2 - Evaluation de la compréhension et du savoir-faire 12 ECTS	63h	42h	-	-
UE2 - Communication écrite et orale Communication en entreprise	14h	14h	-	-
UE2 - Approche du poste de travail, démarche type, notions de métrologie en entreprise	21h	7h	-	-
UE2 - Fiche d'entreprise et de risques, recherches documentaires et bibliographiques	7h	14h	-	-
UE2 - Gestion de populations, d'indicateurs sanitaires, handicap et maintien dans l'emploi	21h	7h	-	-
UE3 - Langue vivante 3 ECTS	28h	7h	-	-
UE4 - Approfondir une thématique TICE, biostatistiques,.. 3 ECTS	7h	14h	-	-

Semestre 2 - LP Métiers de la Santé - Filière Assistant Gestion				
	CM	TD	TP	CI
UE 5 - Stage en entreprise 18 ECTS	-	-	-	-
UE 6 - Projet tuteuré 12 ECTS	-	20h	-	-